



Obligation de service après-vente

Par **cornoté**, le **22/09/2008** à **11:37**

Bonjour !

Je voudrais savoir quel moyen employer pour obliger mon installateur de salle de bain à venir effectuer le remplacement d'une porte de douche cassée.

Il y a une garantie (moins d'un an d'installation)

Déjà de nombreux contacts téléphoniques , ils sont d'accord sur le principe du remplacement, mais impossibilité d'aboutissement sous divers prétextes

Premier appel fin juin, et toujours pas de réponse à ce jour

Merci